

**Déploiement de la nouvelle offre de services
« Départ à la retraite CNRACL »
Migration des dossiers vers le nouveau dispositif**

**employeurs
publics**

Septembre 2024



Ce document détaille les impacts du déploiement de la nouvelle offre de service « Départ à la retraite CNRACL ».

- 01** Les nouveaux services accessibles dans les thématiques Carrière et Droits à pension
- 02** Impacts sur le compte individuel retraite et les demandes de retraite
- 03** Traitements à mettre en œuvre sur les dossiers migrés

01

Les nouveaux services accessibles dans les thématiques Carrière et Droits à pension

Impacts sur les services dans la thématique Carrière



Déploiement de la nouvelle version du service « **Comptes individuels retraite CNRACL** ».

Fermeture du service « **Gestion des anomalies carrière** ».

The screenshot shows the 'Carrière' dashboard with the following tiles:

- Agents affiliés à la CNRACL**: Indicateurs relatifs aux affiliations CNRACL et téléchargement de la liste des agents affiliés. (Accéder)
- Comptes individuels retraite**: Gestion des comptes individuels retraite des agents CNRACL et Ircantec. Gestion des données famille, périodes d'handicap et bonifications CNRACL. (CNRACL dropdown, Accéder)
- Validations de périodes CNRACL**: Suivi des validations de périodes et demande d'échelonnement pour le paiement des cotisations rétroactives. (Accéder)
- Affiliation CNRACL**: Demande d'affiliation d'un nouvel agent. Consultation des formulaires d'affiliation et des agents affiliés à la CNRACL. (Accéder)
- Mutation de masse partielle CNRACL**: Mutation de plusieurs agents d'une même collectivité simultanément. (Mutuer)
- Validation de titulaire sans droit Ircantec**: Consultation de l'historique des transferts de droit d'un régime vers l'Ircantec et inversement. (Consulter)

La nouvelle version du service « **Comptes individuels retraite CNRACL** » permet de :

- **Consulter et mettre à jour les comptes individuels retraites** : gérer les périodes de carrière CNRACL, Etat, de services militaires et corriger les anomalies périodes CNRACL.
- **Gérer les informations relatives à la famille,**
- **Gérer les périodes d'handicap,**
- **Gérer les périodes de bonifications** pour services civils rendus hors Europe, des périodes de services aériens, sous-marins ou subaquatiques, des bénéfices de campagnes dans le cadre des services militaires.

Impacts sur les services dans la thématique Droits à pension



Deux nouveaux services

- **Demande de retraite CNRACL et RAFP**
- **Simulation de retraite** (depuis le 8 janvier 2024)



Fermeture des services suivants

- **Estimation de pension CNRACL**
- **Liquidation de pensions CNRACL**
- **Demande d'avis préalable CNRACL**

02

Impacts sur le compte individuel retraite et les demandes de retraite

Impacts sur les comptes individuels retraite

- **Les périodes de carrière sont présentes dans le compte individuel retraite**, dès lors que ces données ont été saisies lors d'un processus de :

- liquidation,
- simulation,
- qualification de CIR
- demande d'avis préalable

même si le processus n'est pas terminé.

- **Les données familles, les périodes de bonifications et les données handicap sont présentes dans le compte individuel retraite**, dès lors que ces données ont été saisies lors d'un processus de :

- liquidation,
- simulation ,
- qualification de CIR
- demande d'avis préalable

même si le processus n'est pas terminé.

Impacts sur le portefeuille des demandes de retraite CNRACL

Dans le nouveau service Demande de retraite CNRACL et RAFP, l'employeur retrouve :

- **L'ensemble des dossiers de liquidation de type**

- Pension normale
- Retraite progressive
- Pension d'invalidité
- Liquidation suite à décès en activité

- **dans les états principaux suivants :**

Dossier attribué ou envoyé en paiement depuis moins d'un an

- La page Résultats permet de consulter les éléments d'attribution du droit et les montants estimés. **En revanche, il ne sera pas possible d'accéder au décompte de pension.**
- Le décompte est disponible pour l'agent dans Ma retraite publique.

Dossier à étudier par la CNRACL

- **Les résultats et le décompte de pension ne seront disponibles qu'après traitement par le service gestionnaire CNRACL.**
- Après traitement par le service gestionnaire :
 - **les pièces justificatives déposées dans l'ancien dispositif apparaîtront « valides » et n'auront pas à être transmises.** Elles ne seront en revanche pas consultables.
 - **les dossiers pour lesquels il manque une pièce justificative apparaîtront dans le portefeuille avec le nombre de pièces redemandées.** Elles seront à téléverser dans le nouveau service.

Dossier à instruire par l'employeur

En fonction de l'avancement de l'instruction avant migration, **le suivi du dossier indiquera les anomalies à corriger ou les actions à mener.**

03

Traitements à mettre en œuvre sur les dossiers migrés

Dossier à l'état « droit attribué » ou « envoyé au paiement »

Dossier à l'état « à étudier par la CNRACL »

Dossier à l'état « à instruire par l'employeur »

Dossier migré à l'état « droit attribué » ou « envoyé au paiement »

Tableau de bord

Départ en retraite

Tableau de bord **Carrière** Demande Moyen de paiement **Résultat** droit attribué

Le dossier est en mode consultation seulement

Synthèse du dossier

Etat du dossier **droit attribué**

Synthèse de la demande

Date de radiation des cadres **16/10/2024** (67 ans)
Réceptionnée le **16/01/2024** depuis **Info retraite**

Synthèse du résultat calculé

Dernière mise à jour le **17/07/2024**
Modifié manuellement

Date d'ouverture du droit **31/12/2017** (60 ans et 2 mois)
Date d'effet de la pension **16/10/2024** (67 ans)

1

Le tableau de bord affiche la synthèse de la demande et la synthèse du résultat calculé.

2

Sur un dossier migré, il est possible d'accéder :

- à l'onglet « carrière » uniquement choix « CIR et compléments »,
- à l'onglet « Résultat ».

Les onglets « Demande » et « Moyen de paiement » sont inaccessibles.

Tableau de bord

Départ en retraite

Tableau de bord Carrière Demande Moyen de paiement **Résultat** droit attribué

Le dossier est en mode consultation seulement

Résultat

Ma retraite n° 1107/2024-9-030

Majornation (Mort de 2005)

Attribution du droit

| | | | |
|---------------------------------|----------------------------|---------------------------------------|------------|
| Date de radiation des cadres | 16/10/2024 | Date d'effet de la pension | 16/10/2024 |
| Cessation des services valables | - | Date de liquidation | 16/10/2024 |
| Motif d'ouverture de droit | Départ - carrière longue - | | |
| Date d'ouverture de droit | 31/12/2017 | | |
| Limite d'âge | 67 ans | Année de référence | 2017 |
| | | Date de première pension autre régime | - |

Grade / Echelon / Indice

| | |
|---|-----------------------------|
| NEG | 0551 |
| Grade | AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL |
| Echelon | 19 |
| Date de nomination de la situation indiciaire | 01/01/2022 |
| Indice brut révisé | 0597 |
| Indice majoré | - |



Sur l'onglet « Résultat » d'un dossier migré, l'édition du décompte n'est pas disponible. Il est conseillé, avant l'arrêt de l'ancien dispositif, d'éditer et de conserver le décompte de pension.

Le décompte de pension est disponible pour l'agent dans Ma retraite publique.

Dossier migré à l'état « à étudier par la CNRACL »

Message restitué : En attente de traitement de la CNRACL

Départ en retraite pour invalidité

Tableau de bord | Carrière | Demande | Invalidité | Moyen de paiement | Résultat

Le dossier est en mode consultation seulement

Synthèse du dossier
Etat du dossier : à étudier par la CNRACL

Synthèse de la demande
Date de radiation des cadres : 01/03/2024 (64 ans et 2 mois)
Réceptionnée le 22/09/2023 depuis Info retraite

Synthèse du résultat calculé
Les résultats calculés ne sont pas disponibles à cause d'anomalies présentes dans le dossier.
Veuillez résoudre ces anomalies puis relancer le calcul.

Suivi
Erreur moteur de calcul

2

A l'issue du traitement par la CNRACL, les pièces éventuellement manquantes vous seront demandées.

Dossier migré de l'ancien système : les résultats seront disponibles après traitement par la CNRACL.

1

Ce message sera affiché tant que la CNRACL n'aura pas étudié ou repris l'étude du dossier. Aucune action n'est possible de votre part.

Départ en retraite : Dossiers de départ

Dossiers de départ

NIR (facultatif) | Nom (facultatif) | Type de dossier (facultatif) | Etat du dossier (facultatif)

Nombre de résultats : 45 dossiers

NIR : 2 | SIRET : 21 | Pension d'invalidité | Date RDC : 01/03/2024 | Date d'effet de pension : -

2 pièces redemandées par le régime

2

Dossier migré à l'état « à instruire par l'employeur »

Message restitué : Actualiser le CIR

The screenshot shows the 'Départ en retraite pour invalidité' interface. At the top right, there is a button 'Envoyer le dossier au régime' and a menu icon '***'. Below this is a navigation bar with tabs: 'Tableau de bord', 'Carrière', 'Demande', 'Invalidité', 'Moyen de paiement', and 'Résultat'. A button 'à instruire par l'employeur' is visible on the right. A red banner at the top contains a warning message: 'Les données du CIR ont été modifiées le 18/07/2024 à 15:16. Vous devez les actualiser. Certaines données déjà saisies seront effacées.' A red circle with the number '1' is next to this message. To the right of the banner is a red box containing the 'Actualiser' button, with another red circle with the number '1' next to it. The main content area is divided into three sections: 'Synthèse du dossier' (showing 'Etat du dossier à instruire par l'employeur'), 'Synthèse de la demande' (showing 'Date de radiation des cadres' and 'Réceptionnée le 30/04/2024 depuis Guli-départ'), and 'Synthèse du résultat calculé' (showing a warning: 'Les résultats calculés ne sont pas disponibles à cause d'anomalies présentes dans le dossier. Veuillez résoudre ces anomalies puis relancer le calcul.'). At the bottom left, there is a 'Suivi' section with a sub-section 'Erreur moteur de calcul' and an 'Actualiser' button. A red box at the bottom of the screenshot highlights a message: 'Avant de traiter le dossier, le dossier nécessite une actualisation du CIR par le bandeau en haut de page.'

1 Ce message vous indique que vous devez **actualiser le CIR avant de pouvoir reprendre l'instruction de votre dossier.**

1 Cliquez sur « **Actualiser le dossier avec le CIR** » pour poursuivre.

Dossier migré à l'état « à instruire par l'employeur »

Message restitué : corrigez les anomalies dans le CIR (1)

The screenshot shows a web interface with a navigation bar at the top containing 'Tableau de bord', 'Carrière', 'Demande', 'Moyen de paiement', and 'Résultat'. A button labeled 'à instruire par l'employeur' is in the top right. A red box with the number '1' highlights the 'Carrière' menu item. Below the navigation, there are three main sections: 'Synthèse du dossier', 'Synthèse de la demande', and 'Synthèse du résultat calculé'. The 'Synthèse du dossier' section shows 'Etat du dossier' as 'à instruire par l'employeur'. The 'Synthèse de la demande' section shows 'Date de radiation des cadres' as '01/06/2025 (65 ans et 2 mois)' and 'Réceptionnée le 17/06/2022 depuis Info retraite'. The 'Synthèse du résultat calculé' section contains a red warning box with a red exclamation mark icon and the text: 'Les résultats calculés ne sont pas disponibles à cause d'anomalies présentes dans le dossier. Veuillez résoudre ces anomalies puis relancer le calcul.' Below these sections is a 'Suivi' section with a sub-section 'Anomalies de cohérence' and an 'Actualiser' button. At the bottom, a red banner contains a red exclamation mark icon, the text 'Des anomalies sont présentes dans la carrière de l'agent.', and a blue circle with the number '1'.

1 Ce message vous indique que **vous devez corriger les anomalies présentes dans le CIR de l'agent.**

1 **Accédez** au Compte Individuel Retraite : **CIR et complément** (onglet carrière)
[Ouverture du CIR dans un nouvel onglet](#)



Reportez-vous au document « Consulter ou instruire une demande de retraite CNRACL » chapitre 4 « L'instruction de la demande de départ en retraite ».

This screenshot shows a close-up of the navigation bar. The 'Carrière' menu item is highlighted with a red box. Below the navigation bar, a dropdown menu is visible with the following items: 'CIR et complément', 'Droits d'option et limite d'âge personnelle', 'Durées autres régimes', and 'Situations indijugales'. The 'Synthèse du d' is also visible at the bottom of the dropdown.

Dossier migré à l'état « à instruire par l'employeur »

Message restitué : corrigez les anomalies dans le CIR (2)

Recherche Carrière > Carrière n° 1BH' Fermer X

Carrière Modification via DSN Synthèse

Début: Fin: Nature: 2 Filtrer sur périodes en anomalie Q Filtrer X

N° Page: < Page 1 sur 5 > +/- COL

| Début | Fin | Nature | Emp. Origine | Position | Taux | Modalité | N° Dossier | Etat |
|------------|------------|--------------|--------------|----------------------------------|------|---------------|------------|-----------------------------|
| 01/01/2025 | 31/05/2025 | Services CNR | COMMUNE | Congé longue durée non imputable | 100 | Temps complet | 8001900 | A Cristalliser |
| 01/04/2024 | 30/04/2024 | Services CNR | COMMUNE | Congé longue durée non imputable | 100 | Temps complet | 90867029 | En Anomalie |
| 01/03/2024 | 31/03/2024 | Services CNR | COMMUNE | Congé longue durée non imputable | 100 | Temps complet | 90867029 | En Anomalie |
| 01/03/2024 | 31/12/2024 | Services CNR | COMMUNE | Congé longue durée non imputable | 100 | Temps complet | 8001900 | A Cristalliser |

1 Les périodes en anomalie que vous devez corriger.

2 Vous avez la possibilité d'appliquer ce filtre pour ne visualiser que les périodes en anomalie.



Reportez-vous au document « Mettre à jour la carrière d'un agent »

Dossier migré à l'état « à instruire par l'employeur »

Message restitué : Mise en cohérence des dates (1)

Départ en retraite pour invalidité Envoyer le dossier au régime à instruire par l'employeur

Tableau de bord **Carrière** **Demande** Invalidité Moyen de paiement Résultat

Synthèse du dossier

Etat du dossier **à instruire par l'employeur**

Synthèse de la demande

Date de radiation des cadres **01/01/2020** (53 ans)
Réceptionnée le 29/01/2019 depuis **Info retraite**

Synthèse du résultat calculé

Les résultats calculés ne sont pas disponibles à cause d'anomalies présentes dans le dossier.
Veuillez résoudre ces anomalies puis relancer le calcul.

Suivi

Actions à mener Actualiser

La date de radiation des cadres doit être égale au lendemain du dernier jour de la carrière, merci de mettre ces dates en cohérence.

1

Ce message vous indique que **vous devez mettre en cohérence la date de la dernière période présente dans le CIR et la date de radiation des cadres indiquée dans l'onglet « Demande ».**

1

[Cliquez sur l'onglet demande](#)

2

Accédez au Compte Individuel Retraite : [CIR et complément](#) (onglet carrière) [Ouverture du CIR dans un nouvel onglet](#)



Reportez-vous au document « Consulter ou instruire une demande de retraite CNRACL » chapitre 4 « L'instruction de la demande de départ en retraite ».

Tableau de bord **Carrière** **Demande** Moy

La mise à jour des

Synthèse du d

- CIR et complément
- Droits d'option et limite d'âge personnelle
- Durées autres régimes
- Situations indiciaires

Dossier migré à l'état « à instruire par l'employeur »

Message restitué : Mise en cohérence des dates (2)

Tableau de bord > Demande

Départ en retraite pour invalidité

Tableau de bord Carrière v Demande Invalidité Moyen de paiement Résultat

Modification de la Demande

Date de radiation des cadres

01/01/2020 **1**

Attention si vous modifiez ce champs cela aura un impact sur la saisie situation judiciaire

Date d'effet de la pension souhaitée (facultatif)

JJ/MM/AAAA

Percevoir la prestation additionnelle (RAFP)

Le plus tôt possible A une date définie

Date du début de la prestation

01/01/2029

Annuler **Appliquer les modifications**

CIR et compléments CNRACL

ISABELLE < Changer d'assuré

2 05 Naissance < 1966 Age : 57 ans et 7 mois

> Ouvrir le dossier de départ

> Faire une simulation de départ

Assuré

Famille

Carrière

Bonification

2 La date de la dernière période enregistrée dans le CIR

Recherche Carrière > Carrière n° 1A577PKR

Carrière Modification via DSN Synthèse

Début: Fin: Nature: Filtrer sur périodes en anomalie

jj/mm/aaaa jj/mm/aaaa

2

| Début | Fin | Nature | Emp. Origine | Position | Taux | Modalité | N° Dossier | Etat |
|------------|------------|--------------|--------------|-------------------------|------|---------------|------------|----------------|
| 02/04/2024 | 30/04/2024 | Services CNR | COMMUNE | Activité | 100 | Temps complet | 90910061 | A Cristalliser |
| 23/03/2024 | 01/04/2024 | Services CNR | COMMUNE | Congé maladie ordinaire | 100 | Temps complet | 90910061 | A Cristalliser |
| 01/03/2024 | 22/03/2024 | Services CNR | COMMUNE | Activité | 100 | Temps complet | 90910061 | A Cristalliser |
| 01/02/2024 | 29/02/2024 | Services CNR | COMMUNE | Activité | 100 | Temps complet | 86169188 | A Cristalliser |
| 01/01/2024 | 31/01/2024 | Services CNR | COMMUNE | Activité | 100 | Temps complet | 86169188 | A Cristalliser |
| 09/12/2023 | 31/12/2023 | Services CNR | COMMUNE | Activité | 100 | Temps complet | 86169188 | A Cristalliser |
| 01/12/2023 | 08/12/2023 | Services CNR | COMMUNE | Congé maladie ordinaire | 100 | Temps complet | 86169188 | A Cristalliser |
| 30/11/2023 | 30/11/2023 | Services CNR | COMMUNE | Congé maladie ordinaire | 100 | Temps complet | 86169188 | A Cristalliser |
| 01/11/2023 | 29/11/2023 | Services CNR | COMMUNE | Activité | 100 | Temps complet | 86169188 | A Cristalliser |
| 01/10/2023 | 31/10/2023 | Services CNR | COMMUNE | Activité | 100 | Temps complet | 86169188 | A Cristalliser |
| 25/09/2023 | 30/09/2023 | Services CNR | COMMUNE | Activité | 100 | Temps complet | 86169188 | A Cristalliser |
| 16/09/2023 | 24/09/2023 | Services CNR | COMMUNE | Congé maladie ordinaire | 100 | Temps complet | 86169188 | A Cristalliser |
| 01/09/2023 | 15/09/2023 | Services CNR | COMMUNE | Activité | 100 | Temps complet | 86169188 | A Cristalliser |

1 La date de radiation sur l'onglet « Demande »

Dossier migré à l'état « à instruire par l'employeur »

Message restitué : Période de prise en charge de l'enfant (1)

The screenshot shows the 'Départ en retraite' interface. At the top, there is a navigation bar with 'Tableau de bord', 'Carrière', 'Demande', 'Moyen de paiement', and 'Résultat'. A red box with the number '1' highlights the 'Carrière' tab. Below the navigation bar, there are three main sections: 'Synthèse du dossier', 'Synthèse de la demande', and 'Synthèse du résultat calculé'. The 'Synthèse du dossier' section shows the status 'à instruire par l'employeur'. The 'Synthèse de la demande' section shows the date of radiation of the framework as 01/01/2023 (60 ans et 8 mois) and the reception date as 08/11/2022. The 'Synthèse du résultat calculé' section shows a message: 'Les résultats calculés ne sont pas disponibles à cause d'anomalies présentes dans le dossier. Veuillez résoudre ces anomalies puis relancer le calcul.' Below these sections, there is a 'Suivi' section with 'Anomalies de structure' and 'Actions à mener'. A red box with the number '1' highlights the first anomaly: 'Une date de début de période de prise en charge d'un enfant déclaré est obligatoire.'

1 Ce message vous indique que **vous devez renseigner une période de prise en charge de l'enfant.**

1 **Accédez au Compte Individuel Retraite : CIR et complément** (onglet carrière)
[Ouverture du CIR dans un nouvel onglet](#)

The screenshot shows the 'CIR et complément' menu. The menu is open, showing options: 'CIR et complément', 'Droits d'option et limite d'âge personnelle', 'Durées autres régimes', and 'Situations indiciaires'. A red box highlights the 'CIR et complément' option.

Dossier migré à l'état « à instruire par l'employeur »

Message restitué : Période de prise en charge de l'enfant (2)

Tableau de bord > 02 > Familles

Synthèse famille

Ajouter un conjoint Ajouter un enfant

0 enfant 0 conjoint

1 Cliquez sur « Famille »

2 Cliquez sur « Ajouter un enfant »

Tableau de bord > 02FTW958 > Familles > Ajouter un enfant

Ajouter un enfant

Retour à la synthèse Famille

1

3

Etat Civil

Nom de famille Nom usuel (facultatif)

Prénom usuel Prénom 1 (facultatif) Prénom 2 (facultatif) Prénom 3 (facultatif)

Date de naissance JJ/MM/AAAA Date de décès (facultatif) JJ/MM/AAAA

Structure familiale

Lien avec l'assuré

Conjoint de rattachement (facultatif)

Période de prise en charge

Début de prise en charge JJ/MM/AAAA Fin de prise en charge (facultatif) JJ/MM/AAAA

+ Ajouter une période de prise en charge

3 Saisissez les informations

Reportez-vous au document « Mettre à jour ... »

Dossier migré à l'état « à instruire par l'employeur »

Message restitué : renseigner les situations indiciaires

1

Synthèse du dossier

Etat du dossier à instruire par l'employeur

Synthèse de la demande

Date de radiation des cadres 01/08/2016 (56 ans et 11 mois)
Réceptionnée le 25/07/2018 depuis Info retraite

Synthèse du résultat calculé

Les résultats calculés ne sont pas disponibles à cause d'anomalies présentes dans le dossier.
Veuillez résoudre ces anomalies puis relancer le calcul.

Suivi

Erreur moteur de calcul

Actualiser

Erreur lors de la recherche des grades et indices. Ni le grade sortant ni le grade entrant sont valides. **1**

1 Ce message vous indique que vous devez renseigner les situations indiciaires.

1 Accédez à l'onglet « Carrière »
Sélectionnez « Situations indiciaires »



Reportez-vous au document « Consulter ou instruire une demande de retraite CNRACL » chapitre 4 « L'instruction de la demande de départ en retraite ».

| Tableau de bord | Carrière ^ | Demande | Moy |
|--------------------|---|---------|-----|
| La mise à jour des | CIR et complément | | |
| | Droits d'option et limite d'âge personnelle | | |
| | Durées autres régimes | | |
| Synthèse du d | Situations indiciaires | | |